

Certificat de Formation à la Gestion Associative (18-30 ans)

Du 24 au 28 juin 2024 - Lieu à venir

Formations / Formations certifiantes

Ce CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) encourage l'engagement bénévole des jeunes souhaitant développer des compétences pour assumer des responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association.

Objectifs

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif

Évaluation de la formation : bilan à chaud, suivi dans le cadre de la réalisation du stage pratique et de la validation du certificat.

30h

Contenu

Module 1 : Les principes fondamentaux de la loi de 1901

Module 2 : Le monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Module 3 : Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.

Module 4 : Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

Module 5 : Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.

Module 6 : Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

Mise en pratique

La formation pratique est effectuée avec le tutorat d'un.e de ses dirigeant.e.s ou d'un autre bénévole régulier, ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association. Elle fait l'objet d'une appréciation du/de-la tuteur-ice pédagogique.

Le/la tuteur-ice doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du/de la candidat-e à la formation.

Pre-requis :

Vous devez vous inscrire au titre de votre association employeuse ou à laquelle vous adhérez/vous êtes en stage/en mission de service civique, ou d'une association qui vous « parraine » (pour les personnes en phase de création d'association).

- Avoir entre 18 et 30 ans au moment du stage d'une semaine

Coût

Stagiaires, bénévoles, volontaires en service civique : adhésion à jour

Salarié-e-s : adhésion à jour, prise en charge au cas par cas avec les organismes de formation

Repas et hébergement pris en charge.

Sauf les déjeuners de lundi (auberge espagnole proposée sur place) et de vendredi.

Animateur-riche(s)

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille et le RESAM

Date(s) et lieu

Du 24 au 28 juin 2024

Lieu à venir

En pension complète

Informations

Délai d'inscription : au plus tard 10 jours avant la date de début de l'action de formation

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de contacter le référent handicap, Andrea Lauro, lors de votre demande d'inscription.

02 98 63 71 91 / formation@resam.net



L'association RESAM est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire
MJC - 7 place du Dossen - 29600 Morlaix - 02.98.88.00.19
e.mail : formation@resam.net Site Internet : www.resam.net
Siret : 52833335400017 - Non soumis au Régime de la TVA
Numéro de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation : 53 29 08897 29